

La Brillanne



tout sur TOUT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

N° 38
Janvier 2024



Édito du Maire



Chères Brillannaises,
Chers Brillannais,

Au nom de l'équipe municipale et à titre personnel je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très belle et douce année 2024.

Vous pouvez constater le début des travaux au centre Emile Marie et à « La Medicino ». Ces deux équipements seront livrés dans l'année. Oui l'ouverture de « La Medicino » aura bien lieu en 2024. Priorité absolue pour l'équipe municipale, nous nous sommes très fortement mobilisés et avons fait appel aux différents partenaires institutionnels pour l'acquisition de ce bien immobilier. Véritable projet de territoire, dont le

but est de redonner vie à cet ancien centre médical pour pallier l'absence de médecin à La Brillanne et aux alentours, va être prochainement une réalité avec l'arrivée de trois docteurs et de l'équipe du projet.

Vous vous êtes aperçus que l'entrée a été condamnée. Le Conseil Départemental a donné à titre exceptionnel l'autorisation de faire l'entrée-sortie sur la route. Vous imaginez bien que les travaux nécessaires et la pose d'un portail entraînent un coût supplémentaire pour les finances communales. L'avis favorable donné par la CCOPD (commission de coordination de l'offre de proximité départementale) pour la demande d'ouverture, conforte l'implication de l'association et des membres du Conseil Municipal. Les travaux sont et seront réalisés soit en régie par les agents techniques soit par des entreprises locales.

Le centre Emile Marie va être agrandi et les désordres – étanchéité, ...- traités. Les travaux débutés en décembre 2023 devraient être terminés à l'été. Au regard de la réglementation, une mission d'architecte est nécessaire.

Le PEM a été livré début décembre 2023 et s'inscrit totalement dans notre histoire communale car la gare était bien présente, ouverture en novembre 1872, avant le pont, mise en service en avril 1888, qui relie La Brillanne à Oraison.

Au niveau financier, je vais proposer aux membres du Conseil Municipal, lors du vote du budget 2024, que les taux communaux n'augmentent pas et cela pour la 11ème année consécutive.

Au niveau des travaux, nous allons notamment :

- Poursuivre notre plan communal de sobriété énergétique : LED ; Isolation ; Changement de chauffage,
- Continuer de planter des arbres à l'école,
- Implanter un 2ème point de colonnes enterrées en étroite collaboration avec la DLVAgglo.

Notre candidature a été retenue par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) dans le cadre du programme national « Ponts 2 ». Cela va permettre un travail d'analyse sur les ouvrages communaux. La prestation ne sera pas supportée par le budget communal.

Notre commune, La Brillanne, va devenir la CAPITALE DE L'OLIVE BLANCHE. Les arbres seront plantés à l'entrée du village sur une parcelle agricole communale.

Très belle année 2024. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous

BORGHINI Jean-Charles
Maire
Conseiller Régional

au sommaire :

ÉDITO DU MAIRE	P 2
Cérémonie du 11 novembre	p 2

LA VIE DE LA COMMUNE

Des vœux et des projets.....	p 3
Centre médical : où en est on?	P 3
Annulations pour cause d'intempéries.....	p 3
Inauguration du PEM.....	p 4
Le CCAS toujours actif	p 6
Compte rendu conseil municipal	p 7
DLVA : tri des déchets.....	p 8

LES ASSOCIATIONS

Gratuité de la médiathèque	p 8
Atelier "dictée" à la médiathèque	p 9
Le don du sang	p 10
La course de caisse à savon.....	p 10
Le comité des fêtes.....	p 10

EXPRESSIONS LIBRES

Hommage à Alain POURCHIER	p 11
Edito liste ENSEMBLE FAISONS RENÂÎTRE LA BRILLANNE	p 11

INFORMATIONS DIVERSES

Numéros utiles.....	p 12
Geste civique.....	p 12
Mutuelle communale	p 12
Don du sang	p 12
Horaires de la Poste	p 12
À vos rendez-vous.....	p 12
Commerces ambulants	p 12
Médiathèque.....	p 12
État-civil	p 12



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR



Le samedi 11 novembre 2023, nous avons commémoré la victoire et la paix, le jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et de l'hommage à tous les morts pour la France. Personne ne doit jamais oublier ceux qui ont œuvré en faveur de la liberté et de la paix : de nombreux enfants étaient présents.

Directeur de publication :
M. Jean-Charles Borghini.
La commission communication :
Chrystel, David, Marcelle et Lise.
Maquette et impression :
Imprimerie de Haute-Provence
La Brillanne



site facebook
mairielabrillanne

Vie de la commune

Hommage à Bernard BOUDART

Président du Club de l'Amitié et conseiller municipal, Bernard est parti rejoindre les étoiles après un long combat contre la maladie. Dévoué à son « club » dont il était président depuis 2018 et a contribué à son dynamisme en organisant des voyages (Grèce, Baléares, Crêtes ...), des lotos, des repas et il mettait tout en œuvre pour faire bouger le club chaque semaine. Il était présent et actif lors de la fabrication des fameux masques suite au Covid en 2020 (Il va « nous manquer au « club » comme le dit Michèle). Au Conseil Municipal, il défendait ses idées et était force de propositions.



DES VŒUX ET DES PROJETS QUI AVANCENT

Cérémonie des vœux

Tradition républicaine la cérémonie a commencé par un joli conte en musique avec un instrument peu commun : la harpe. Le conte très poétique nous parlait de retour à la nature, nous en avons bien besoin quand nous pensons à l'actualité peu réjouissante... Après un diaporama mettant en avant les projets et les événements passés sur la commune en 2023, M. le Maire a rappelé l'importance des relations que la mairie entretient avec la DLVAgglo, le Département, la Préfecture, le Parc du Lubéron ou encore la Région. Il a remercié les bénévoles des associations, les agents techniques, périscolaires et administratifs sans lesquels rien n'est possible.



CENTRE MÉDICAL : OÙ EN EST-ON ?

Le bâtiment

L'Établissement Public Foncier a bien acheté le bâtiment et la commune a 5 ans pour rembourser son achat. Les médecins ne peuvent pas s'installer dans les locaux sans les travaux nécessaires effectués : rafraîchissements divers et mises aux normes. Des devis ont été faits pour les peintures, les volets roulants, l'électricité, l'alarme, la plomberie, les climatisations, le portail et l'ouverture du grillage sur la départementale pour l'entrée et la sortie. Le montant des travaux s'élève à plus de 88 000 € et le Conseil Municipal a sollicité des subventions. 1) De l'État, la subvention DETR (Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux) est à hauteur de 50 %. 2) La subvention Régionale « Nos communes d'abord » est de 30 %. D'où 80% de subvention, il restera à la charge de la commune la somme de 17.600 €.



Les médecins

Ce projet accompagné par la municipalité, innovant pour une commune de cette taille se réalise grâce à la volonté des médecins qui ont monté un projet associatif et qui est soumis à l'accord des institutions de santé. L'ARS (Agence Régionale de Santé) a donné un avis favorable au projet exposé par les médecins pour leur installation et permet une aide financière pour l'achat du matériel avec également une prime. L'association « Santé Communes Aux Terres » comprend à ce jour : trois médecins, une secrétaire, une travailleuse sociale et une pharmacienne clinicienne.

FORUM DES ASSOCIATIONS ET MARCHÉ DE NOËL : ANNULATIONS POUR CAUSE D'INTEMPERIES

Nous en sommes les premiers désolés et nous avons dû annuler, pour cause d'intempéries, deux animations qui devaient avoir lieu au centre du village : le forum des associations au mois de septembre et le marché de Noël au mois de décembre. Rajoutons l'annulation de la foire paysanne au printemps et une soirée lors de la fête votive fin août... En espérant que la météo pour 2024 nous soit plus favorable.



INAUGURATION DU POLE MULTIMODAL

UNE GARE DE 150 ANS

«Relais entre la Méditerranée et les Alpes la gare de La Brillanne aujourd'hui calme et paisible connut une activité débordante, fiévreuses parfois, rythmée par les saisons et le cours de l'histoire. » Ces lignes sont écrites par M Sauve dans son ouvrage « La Gare La Brillanne Oraison »



Un peu d'histoire : de sa construction à nos jours

Au XIX^e siècle, les premières gares du département aux alentours de La Brillanne étaient les gares de Corbières, Ste-Tulle, Volx, Lurs et Peyruis. C'est en novembre 1872 que le premier train passait par La Brillanne sous l'impulsion de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon à la Méditerranée (PLM). Le trajet durait de 6 à 7 heures pour relier Sisteron à Marseille, dans chaque sens un le matin et un le soir.

Les voitures étaient des 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} classe.

Le pont n'était pas encore construit. Un bac tiré par un câble et géré par La Brillanne permettait de passer d'Oraison à La Brillanne. À proximité de cette installation portuaire fut construite la gare avec un rôle important qui comportait le ravitaillement en eau pour les locomotives.

A cette époque, les trains étaient une curiosité et le dimanche les promeneurs venaient pour les voir passer ! Il y avait un fort transit de marchandises : chaux de Sigonce, bois de chauffage, bois pour la construction navale, bois de papeterie, matériaux de constructions, paille, fourrage, céréales, pommes de terre de la famille Marie de La Brillanne, fruits... Entre le 26 novembre et le 31 décembre 1872 soit 36 jours, on a comptabilisé

1160 voyageurs ! Ainsi le chemin de fer mettait en relation des communes jusque-là isolées et s'inscrivait désormais dans la vie quotidienne et économique de la région des Alpes.

Jusqu'en 1943, on constate un trafic intense de marchandises diverses et de voyageurs. Lors de la guerre, de nombreux sabotages de la voie se multiplièrent et la ligne fût fortement perturbée. Surnommé train des patates à cause des Marseillais qui venait se ravitailler au marché noir. Début 1945, le trafic reprit intensément avec des expéditions massives de bois de chauffage. L'époque marqua la disparition des trains à vapeur et sonna le glas d'une certaine technique

dans le monde des transports et donna un autre visage aux gares. Plus de vapeur donc plus de ravitaillement en eau, les trains ne s'arrêtent plus systématiquement à la gare de La Brillanne et filent vers leur destination sans un regard pour la tour du château d'eau.



LE PROJET DU PÔLE MULTIMODAL : PEM

La Région, dans son rôle de chef de file de l'intermodalité, et en application de sa politique volontariste de report modal de la voiture vers les transports collectifs, soutient la réalisation des Pôles d'Échanges Multimodaux et les requalifications des gares, comme point d'accès attractifs aux transports massifiés. En ce sens l'opération d'aménagement des espaces publics autour de la gare de La Brillanne a été inscrite au Contrat Régional d'équilibre territorial pour un coût total de 600.000 € et une contribution de 40 % soit 240.000 € (opération votée en avril 2021).

La DLVAgglo est maître d'ouvrage du PEM adossé à la gare. Les aménagements réalisés comprennent une voie réservée pour les cars, un arrêt de bus, un arrêt minute, un cheminement PMR avec arrêt accessible, des espaces verts, 47 places et le traitement des abords du château d'eau. Ces aménagements réalisés ont permis :

- D'affirmer l'entrée de la commune de La Brillanne,
- De rendre plus lisible l'accès à la gare,
- De dissocier les entrées du pôle d'échange et de la zone d'activité,
- D'offrir un parvis et un parking à l'ouest des voies ferrées, y compris une dépose-minute,
- La requalification de la précédente aire de covoiturage,
- De mieux accueillir les autocars.

Par ailleurs, la Région au moyen du Contrat performance 2021-2024 passé avec la SNCF Gares & Connections, a financé 100 % de la rénovation des quais et des abris de quais de la gare, le remplacement des éclairages par des luminaires LED, la signalétique et l'installation d'un abri vélo sécurisé. La gare est aujourd'hui desservie par les trains TER à raison de 10 trains par jour. Sa fréquentation est d'environ 30.000 voyageurs par an.

Le bâtiment de gare est ouvert du 1er au dernier train grâce à un système d'ouverture programmé. Le guichet est tenu 2 heures par jour de 16h à 18h, tous les jours, grâce à la présence des agents de SNCF Réseau qui régulent la circulation des trains. Le pôle d'échange est également desservi par le réseau régional Zou ! Il faut noter qu'une voie verte est en discussion entre le PEM de La Brillanne depuis Forcalquier et 2 itinéraires d'intérêt régionaux (La Méditerranée à Vélo et Durance à Vélo) avec une double vocation : mobilité du quotidien et tourisme à vélo.

La commune en partenariat avec la DLVAgglo, le Département a des projets structurants :

- Extension du parking de covoiturage,
- Agrandissement de la Zone d'Activité, si techniquement cela est possible,
- Dans le cadre du PLU d'une Opération d'Aménagement et de Programmation - OAP - .



LE CCAS TOUJOURS ACTIF

Un colis pour réchauffer les cœurs et les estomacs !

Plus de soixante Brillannaises et Brillannais ont choisi le colis de Noël offert par le CCAS, une trentaine de personnes sont venues le récupérer en salle du conseil et ont partagés un bon moment avec les membres du CCAS. Les autres colis sont portés à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

M. Borghini président et Mme Santiago, vice-présidente du CCAS, remercient chaleureusement les membres actifs pour leur aide précieuse et chaleureuse auprès des personnes seules qui ont eu besoin de soutien.



Ou un bon repas au restaurant

Ceux qui n'avaient pas opté pour le colis ont préféré le repas offert au restaurant « O p'tit resto » situé quartier de la gare. Après un apéritif copieux et une bonne entrée au poisson chacun avait fait son choix entre une ballotine de poulet ou un bon morceau de saumon. Pour finir un entremet au citron préparé par chef Philippe... Un moment convivial qui permet à tous de se retrouver autour d'un bon repas.



CCAS

Atelier Sécurité Routière organisé par la Mutualité Française, pour les « seniors » de plus de 60 ans.

Mardi 12 mars 2024 de 9h00 à 11h30 en salle du Conseil,
sur inscription en mairie aux horaires d'ouverture 04 92 78 63 18.

Un atelier gratuit qui permet de vous sensibiliser au maintien de l'autonomie sur la route et de se déplacer en toute sécurité.

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX : PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

• Suite au décès de M. Bernard BOUDART, Mme Anne-Marie BACHELET a pris des fonctions de conseillère municipale sur la liste conduite par M. Jean-Charles BORGHINI.



• Participation au Fonds d'Aides au Jeunes :

Vote pour un montant de 339€. Ce fond géré par le Conseil Départemental permet d'aider les jeunes de 18 à 25 ans, à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et à leur apporter des secours temporaires face à des besoins urgents.

• Centre d'Accueil Emile Maire :

Le projet a pour objectif l'extension, la rénovation et l'optimisation de l'isolation thermique nécessaire vue la vétusté et les désordres apparents en structure, menuiseries et étanchéités. L'opération de rénovation est estimée à 322 000 € comprenant les frais de l'architecte.

La commission travaux ainsi que les corps de métiers qui interviennent sur le chantier se réunissent une fois par semaine, pour faire le point sur l'avancée du chantier. **Très mauvaise surprise** : un vice caché est apparu avec des vers dans la charpente qui est donc à refaire en totalité !!

En janvier 2024, plusieurs options se présentent à la commission travaux : charpente tri latte, fermette ou charpente à l'identique. Des devis précis sont demandés. Dans le cas où la commune mandate un expert pour les travaux s'arrêteraient et prendraient un retard considérable ce que personne ne veut. La commune va donc refaire la charpente, coût supplémentaire non prévu pour 2024 et non subventionnable si nous voulons que les travaux soient terminés en 2024. 2 options :

- 1) Devis pour faire refaire la charpente ou,
- 2) Mandater un expert qui ferait arrêter les travaux d'un minima de 6 mois.

Comme pour les travaux du Centre Médical, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la demande des subventions :

- 1) La DETR, subvention de l'Etat.
- 2) La subvention Régionale « Nos communes d'abord ». Le reste à charge pour la commune est de 111 000 € en espérant qu'il n'y ait pas d'autres mauvaises surprises.
- L'opération « Village d'Avenir » actée par la Préfecture permet de faciliter les projets de territoire. Le Conseil Municipal a voté pour la candidature de la commune à cette opération qui financerait les chargés de mission et les bureaux d'études.



LE COMPOSTAGE CHEZ DLVAGGLO - BIEN COMPOSTER, C'EST MAINTENANT !

Le compostage est un processus biologique comprenant plusieurs phases qui permet la conversion de déchets organiques en compost. Le compost est un engrais naturel, riche en nutriments, destiné à enrichir le sol et nourrir les plantes. Les déchets organiques représentent souvent plus de 30% des déchets ménagers, et en les compostant, on peut réduire significativement la quantité de déchets enfouis chaque semaine. Composter localement contribue à la préservation de l'environnement et à la maîtrise des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets.

3 bonnes raisons de composter : fabriquer un engrais 100% naturel et gratuit ; réduire le volume de la poubelle de 30% et réduire son impact environnemental .

Le compostage individuel

DLVAgglo met à disposition des habitants des 25 communes de son territoire des composteurs individuels de 400 litres en bois contre une participation de 30 € (valeur réelle 80 € TTC). Le composteur individuel doit être placé en extérieur, sur un terrain plat en contact direct avec la terre, dans un endroit semi-ombragé et à l'abri du vent. Des campagnes de ventes sont organisées plusieurs fois par an dans plusieurs communes du territoire.

Le lombricompostage

Vous n'avez pas l'espace extérieur nécessaire pour un composteur ? Vous pouvez acquérir un lombricomposteur ! Le lombricompostage est un compostage d'intérieur. DLVAgglo met à disposition de ses habitants des lombricomposteurs d'appartement (garage, cave, loggia, cellier, cuisine...) avec son kit de démarrage (vers de souche, litière, guide) contre une participation de 30 € (valeur réelle 80€ TTC).

Plus d'informations sur les futures ventes de composteurs et lombricomposteurs auprès de l'accueil de l'Hôtel d'Agglomération : **04 92 70 34 00 - accueil@dlva.fr**



MEDIATHEQUE LIVRE MON AMI : L'ACCÈS EST GRATUIT

L'équipe de la médiathèque de La Brillanne a le plaisir de vous accueillir : **le lundi de 16 à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h ainsi que le vendredi de 16 à 18h. Pendant les vacances scolaires uniquement le mercredi matin.**

Nous sommes ouverts toute l'année, vacances scolaires comprises, grâce à la motivation sans faille des bénévoles qui assurent les permanences.

A côté de la mairie, facilement accessible car à proximité du parking de la place, la médiathèque dispose d'un accès pour les personnes handicapées et d'une place de parking dédiée juste devant.

L'abonnement à la médiathèque est gratuit, pour vous inscrire il vous suffira de nous présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Vous pouvez également vous inscrire sur notre site internet <http://mediatheques.dlva.fr> afin d'accéder à toutes nos ressources numériques.

Cependant pour emprunter des documents, il vous faudra finaliser votre inscription en médiathèque afin d'obtenir la carte d'abonnement vous donnant accès aux 21 médiathèques de la DLVAgglo.

MEDIATHEQUE LIVRE MON AMI : L'ACCÈS EST GRATUIT - SUITE

Vous pourrez alors emprunter jusqu'à 25 documents, livres, BD, CD, DVD et accéder à un large éventail de ressources numériques sur notre portail : presse, plateformes VOD de cinéma, séries et documentaires, musique en streaming, concerts et conférences de la Philharmonie de Paris, jeux vidéo, formations diverses pour adultes et enfants : loisirs créatifs, bien-être, cours de musique, informatique, module d'apprentissage des langues, soutien scolaire jusqu'au bac ... ainsi que des livres numériques à télécharger.

Vous pourrez également via le portail des médiathèques de la DLVAgglo consulter notre catalogue en ligne et en vous connectant accéder à votre compte, prolonger et réserver des documents dans tout le réseau des médiathèques directement de chez vous, une navette hebdomadaire livrera à la médiathèque de La Brillanne les documents que vous réserverez.

La médiathèque est également dotée d'ordinateurs publics.

Si vous disposez d'un peu de temps pour contribuer bénévolement au fonctionnement de votre médiathèque, n'hésitez pas à vous présenter aux horaires d'ouverture.

Contacts : 06 22 83 51 10 / mediatheque-labrillanne@dlva.fr



ATELIER "DICTÉE" À LA MÉDIATHÈQUE

L'atelier dictée est né suite à un atelier mémoire organisé l'an dernier par le CCAS en partenariat avec la Mutuelle. Un groupe de passionnés de lecture et écriture se sont dit « Pourquoi ne pas se retrouver ? » autour d'une passion commune ? La langue française ? » Mené par Liliane, professeur d'anglais à la retraite, chaque participant apporte sa « pierre à l'édifice » avec des lectures à voix haute, des compositions de poèmes... Chaque séance commence par une dictée qui permet, à la correction, de revoir règles de grammaire, vocabulaire ou conjugaison et les nombreuses particularités de la langue française. Une bonne activité pour entretenir ses neurones, bravo à tous pour cette belle initiative sur la commune.

Poème écrit par M.F. de l'atelier dictée, inspiré d'une fable de La Fontaine du 17ème siècle « Rat des villes et Rat des champs » :

Autrefois un dégourdi de Manosque
Invita un pacoulin de La Brillanne
A faire ripaille chez les Bourgeois.
Que c'était beau que ça brillait !
Mais pendant qu'ils s'empiffraient,
Du raffut apparut :
Branle-bas de combat ;
Ils s'escampèrent !
Le pacoulin s'adressa à son copain,
Demain déboule chez moi
On mangera peinars
Car à La Brillanne
On ne craint dégün.



COMITÉ DES FÊTES

UNE FÊTE RÉUSSIE MALGRÉ LA PLUIE DU DIMANCHE



2^{ÈME} COURSE DE CAISSES A SAVON

Quelle organisation pour voir les bolides dévaler la Rue Grande de notre village... L'association « Belles Mécaniques Brillannaises » a bien travaillé pour pouvoir mener à terme cet événement qui a rassemblé en septembre une dizaine de caisses sans moteur qui se déplacent par la seule force de la pesanteur. Le président Jacques promet de recommencer l'an prochain, préparez vos caisses ! La course est prévue le dimanche 15 septembre 2024 dans les rues de notre village.



UNE ASSOCIATION VITALE : LE DON DU SANG

Bonjour à toutes et tous, tout d'abord permettez-moi un hommage à notre ami Alain Pourchier qui fut à l'origine de l'Amicale du Don du Sang de La Brillanne et en fut président pendant 10 ans...c'est un honneur pour nous de poursuivre ses engagements pour cette cause. Maintenant une devinette : **Quelle est la seule « matière » que l'Homme ne sait pas fabriquer ?** Votre réponse ???? **Le sang !!!**

En effet, alors que l'on est capable d'explorer les confins de notre Système Solaire, découvrir les abysses les plus profonds, fabriquer des engins de plus en plus complexes... le sang n'est pas encore « fabricable » à grande échelle et pour tous.

Depuis 2011, une équipe du professeur Douay de l'institut Pierre et Marie Curie de Paris a mis au point une technique de fabrication... mais qui n'est pas accessible pour tous et reste limité aux receveurs quotidiens de sang. En attendant ... **il faut continuer à donner son sang.**

C'est un **geste gratuit**, c'est rare de nos jours, **qui ne fait pas mal**, vous êtes dans les bras « d'expertes », **ne vous affaiblit pas et qui permet de sauver des vies chaque jour !!!** En effet, personne n'est à l'abri de devoir recevoir du sang suite à un accident, une maladie, etc. La consommation en produits sanguins reste élevée et augmente de 3 % chaque année.

Le prélèvement de moins d'½ litres sur vos 5/6 litres est reconstitué en quelques heures pour le plasma, quelques jours pour les plaquettes, et pour les globules rouges, il faut compter un mois. Ce n'est pas grand-chose par rapport à des années de vie « gagnées » suite à une transfusion reçue. Toute personne majeure de plus de 50 kilogrammes, de moins de 70 ans peut venir donner son sang....Si vous êtes dans ce cas, venez nous voir les **15 mars, 17 mai, 2 août et 6 décembre 2024 à La Brillanne** (le lieu vous sera communiqué ultérieurement) pour rencontrer la sympathique équipe de l'amicale des donneurs de sang bénévoles.

A l'heure des bonnes résolutions, pourquoi ne pas envisager de « Faire un cadeau rare et précieux ». En espérant vous voir lors de nos prochaines collectes, nous vous souhaitons une belle année 2024. Eric DAGNA pour l'équipe de l'amicale des donneurs de sang de La Brillanne, Niozelle et Lurs.



ALAIN POURCHIER, NOTRE AMI, S'EN EST ALLÉ ET NOUS LAISSE BIEN SEUL



Dévoué à tous et à sa commune, il s'est investi pendant des années dans de nombreuses associations, toujours tourné vers les autres. Syndicaliste CFDT, il a aidé de nombreuses personnes à régler les différends avec leurs employeurs, allant du simple conseil à la défense devant les Prudhommes, toujours très investi.

Président actif, pendant 10 ans, du "Don du Sang", il a donné un nouveau souffle à cette association tant au niveau local qu'au niveau départemental.

Tout le monde se souvient de la fête des 30 ans du DON, où il a montré son amour de la vie et de la danse sans oublier de donner le premier rôle à son équipe.

Son amour de la lecture l'a, tout naturellement, amené à rejoindre l'équipe des bénévoles de la médiathèque "Livre mon Ami". Personne n'y est capable de se souvenir quand il est vraiment arrivé car il semble toujours avoir été présent depuis 2002, toujours là pour les permanences ou les remplacements de dernière minute en cas de problèmes afin que le public soit toujours reçu.

Quand en 2020 le collectif "Ensemble" s'est lancé dans la campagne électorale, il lui a apporté son soutien actif, dans l'espoir d'améliorer le quotidien de ses concitoyens grâce à ses nombreuses idées. Malheureusement, il n'a pas été entendu.

L'Association La Brillanne Citoyenne (ABC), émanation du collectif "ENSEMBLE", lui a donné la possibilité d'en réaliser au moins une : œuvrer pour les générations futures en préservant l'environnement par la réparation de nombreux objets.

Aidé par Michel Dupré, il a créé, au sein de l'Association (ABC) le REPAR'CAFE très vite devenu REPAIR'CAFE par l'adhésion à l'association nationale. Frappé par la maladie, il a quand même eu la satisfaction de voir le grand succès de cette réalisation. Alain, parti trop vite, tu manques à ton équipe de bénévoles.

Alain S., André, Christine H., Christine M., Henri, Hervé, Isabelle, Joëlle, Marc, Marie-Aude, Michel, Nicole, René, Sandrine, Sébastien et Yohan entendent encore tes conseils bienveillants et avisés.

Merci à Monsieur le Maire de Volx d'avoir mis tous les moyens possibles à la disposition de l'atelier et d'être venu saluer Alain qui en a été très touché.

Nous n'oublions pas dans cet hommage d'avoir une pensée pour Bernard BOUDART, conseiller municipal élu de la liste de M. BORGHINI, lui aussi, récemment vaincu par la maladie contre laquelle il se battait depuis plusieurs années.

Joëlle Dupré.

ENSEMBLE FAISONS RENAÎTRE LA BRILLANNE



Brillannaises, Brillannais,

Alors que nous venons de franchir le seuil d'une nouvelle année, il est temps de réfléchir sur les réalisations et les perspectives à venir au sein de notre chère commune. Je ne vous reparle pas de l'actualité nationale et internationale qui n'offre pas de perspectives très réjouissantes.

Au cours de l'année écoulée, notre village a vu l'aboutissement de plusieurs projets locaux et inter communautaires comme le pôle multimodal. Des initiatives ont également été axées pour promouvoir le développement durable et la gestion des déchets. Certains des événements habituels ont également eu lieu. Tout cela vous le savez déjà.

Pour l'année à venir, de nouveaux projets sont en cours et j'espère qu'ils aboutiront et que je pourrais apporter ma pierre à l'édifice. Je pense bien sûr au centre médical qui est en bonne voie mais pour lequel j'ai entendu de nombreuses critiques sur la lenteur de la réalisation, le lieu,... Je n'ai pas grand-chose à répondre à tout cela si ce n'est que la critique est aisée, mais l'art est difficile.

Un projet est bien-sûr toujours imparfait, et, en ce qui me concerne, j'essaie toujours, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, d'avoir un regard critique et objectif. Il est important que cela soit constructif pour être utile à tous.

Bref, il faut espérer que l'année qui s'annonce soit sous le signe de l'unité, de la transparence et du dialogue afin de construire un avenir prometteur pour La Brillanne.

En attendant je vous souhaite une bonne année à tous, que 2024 soit une année prospère et pleine de réussites pour La Brillanne !

David Liotta.



NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE : 04 92 78 63 18

Ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Les lundis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h00

Mail : mairie@labrillanne.fr

Site : <https://la-brillanne.dlva.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedelabrillanne>

Pour prendre rendez-vous avec M. le Maire ou un des adjoints merci de contacter le secrétariat par mail de préférence qui transmettra.

SERVICES DE LA DLVA : 04 92 70 34 00

Régie de l'eau et assainissement : 04 92 78 41 33

POMPIERS : 18/112

SAMU : 15/112

GENDARMERIE : 17/112

ADMR Association d'aide à domicile en milieu rural

04 92 78 97 37 - Ouverture lundi et mardi de 8h30 à 14h

3939 : ALLO SERVICE PUBLIC

pour tous renseignements administratifs

À VOS RENDEZ-VOUS !

Les détails seront affichés dans les panneaux.

FÉVRIER

le 16 **GROUPAMA CAR PRÉVENTION**, place du village

MARS

le 12 **ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE**, salle du Conseil Municipal

le 15 **DON DU SANG**, salle du Conseil Municipal - La Brillanne

le 23 Cérémonie des nouveaux arrivants, salle du Conseil Municipal

AVRIL

le 6 **CHASSE AUX OEUFS**, organisée par le comité des fêtes à partir de 15H00, Parc des Tilleuls

MAI

le 5 **VIDE GRENIER**, organisé par la Foire Paysanne, Aire de Loisirs

le 8 **CÉRÉMONIE DU 8 MAI**

le 9 **FOIRE PAYSANNE** toute la journée, Aire de Loisirs

le 17 **DON DU SANG** salle du Conseil Municipal - La Brillanne

JUIN

le 9 **ÉLECTIONS EUROPÉENNES** salle du Conseil Municipal

le 9 **TOURNOI DE SIXTE**, organisé par le comité des fêtes, aire de loisirs

QUE FAIRE SI VOUS REMARQUEZ UNE AMPOULE DÉFECTUEUSE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Notez le numéro du poteau et téléphonez en mairie qui transmettra votre demande directement au service DLVA éclairage public.

« NETTOYONS LE SUD » REVIENT LE SAMEDI 13 AVRIL 2024 !

Après une 1ère édition en 2023 qui a permis de rassembler plus de 10 000 volontaires et de ramasser plus de 50 T de déchets dans plus de 200 communes de notre région. L'opération est reconduite.

"Nettoyons le Sud" est une aventure collective et elle permet de mobiliser les habitants en faveur de leur environnement de proximité et de leur cadre de vie. Rendez-vous le samedi 13 avril 2024 à 9h00 devant la mairie. Venez nombreux !

MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS

La commune, associée à celles d'Oraison et Volx en 2022 a signé une convention avec la Mutuelle de France Alpes du Sud, qui s'adresse à tous les administrés sans condition d'âge et propose des tarifs attractifs. Cette convention est toujours active.

Vous pouvez toujours obtenir un devis personnalisé ; pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner directement à la mutuelle au 04 92 72 21 14 en précisant que vous habitez La Brillanne.



DON DU SANG

Date des prochaines collectes :

vendredi 15 mars et vendredi 17 mai.
pensez à vous pré inscrire sur le site

Lieu : salle du Conseil Municipal
La Brillanne



LAPOSTE

ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
le samedi de 10h00 à 12h00

COMMERCES AMBULANTS SUR LE VILLAGE

LE MARCHÉ BIO

tous les vendredis après midi
avec des producteurs locaux.

ALLURE CANINE

(toilette canin),
1^{er} samedi du mois
sur la place du village

FOOD TRUCK INDIEN

place du village
tous les lundis soir

ANGELINO PIZZA

vendredi et dimanche,
place du village
samedi,
quartier de la gare

K2 STREET FOOD

(hamburgers)
sur la place du village
les jeudis soir

NEM VIET

(cuisine asiatique)
sur la place du village
les samedis soir

INFORMATIONS MEDIATHEQUE LIVRE MON AMI

HORAIRES

LUNDI DE 16H00 À 19H00

MERCREDI DE 10H00 À 12H00

VENDREDI DE 16H00 À 18H00

ÉTAT CIVIL

Naissances

DOISY Lilou - CAYRON BRANGER Mathias
SÉRY Loukas - GANDON Keny - DE WYNDT Ilyanna

Décès

DELMEIRE Hélène - BRÊME Ghislaine
POURCHIER Alain - BLANCHARD Guy
BOUDART Bernard - SAHOUI Mohammed
FRANCONE Jean-Pierre - MOUNIER Gérard
AURIC Corina

Mariages

OLIVE Audrey et DOUSSON Michel
BALS Sabine et D'ANGELO Christophe
JOUVE Christine et CROUHY Stéphane
DAHIREL Christelle et BOGGIATTO Malvina